

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES METROPOLE

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 22 janvier 2024

Me le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 3221-4 et L. 3221-33
Me la délibération n°23 du 10 novembre 2022 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président

Pour la délégation de signature à Mme Laurence THEILLAUMAS, Directrice du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) à Limoges Métropole

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa responsabilité et sa responsabilité que celle déléguée de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président

CONSIDÉRANT que Mme Laurence THEILLAUMAS assure les fonctions de Directrice du Nouveau programme national de renouvellement urbain.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er Le présent arrêté déroge l'article n°24657 du 10 décembre 2023

ARTICLE 2 Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions du Chapitre 3, 3221-33 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Laurence THEILLAUMAS, Directrice du Nouveau programme national de renouvellement urbain, pour la signature des documents suivants :


- Tout document relatif à la réception de l'admission des marchés publics de la direction du projet NPNRU.
- Tout acte de commande, le compris sous le sigle GPECOE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre conformément à l'article L. 3221-41 relatives de la direction du NPNRU.
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la direction du NPNRU, notamment aux engagements supplémentaires, notamment des parties annexes à l'acte d'engagement relatives à la présentation d'un sous-traitant ou acte spécial
- Déclarations écrites et « démission » tout autre le cadre des marchés publics relevant de la direction du NPNRU.
- Déclarations de service fait, les constatations de bonne exécution des prestations, l'acceptation de la capacité, l'acceptation de travaux d'un prestataire relevant de la direction du NPNRU.
- États récapitulatifs des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la direction du NPNRU.
- Demandes de versements relevant de la direction du NPNRU.
- Demandes de versements des Travaux relevant de la direction du NPNRU.
- Documents en lien avec la contribution et le financement notamment dans le cadre du NPNRU.
- Demandes AJ aux partenaires relevant de la direction du NPNRU.
- Demandes d'avis concernant la direction du NPNRU.

ARTICLE 3 Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} février 2024 jusqu'au 31 janvier 2025.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Laurence THEILLAUMAS, Directrice du projet Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

1 DOCUMENT - Publié le 1 Février 2024

 **ARR_SIGN_24819_THEILLAUMAS.pdf**
(.pdf, 156,3 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**